



## Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9  
Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740  
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

### Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

## Projet de franchise santé Une mesure qui rend malade

**Québec, le 11 mai 2010** – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté dénonce le projet de franchise santé annoncé dans le dernier budget du Québec. En plus de saper les principes mêmes du système de santé québécois que sont l'accessibilité et l'universalité des soins, un ticket modérateur aurait comme effet de précipiter dans la maladie une large proportion de la population québécoise.

« Il est clair pour nous que si les personnes en situation de pauvreté savent qu'elles devront payer pour rencontrer un médecin, elles vont préférer prendre le risque d'être gravement malades plutôt que de consulter », d'affirmer Robin Couture, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté. On sait déjà que la pauvreté est le premier déterminant de la santé. Or, plus de 30 % des personnes vivant seules au Québec ont un revenu inférieur à 18 000 \$ par année, soit moins que le seuil de faible revenu utilisé par Statistique Canada. Le ticket modérateur ne leur laissera pas d'autre choix que d'hypothéquer leur santé. « Si bon nombre d'entre elles ont déjà à choisir entre médicaments et nourriture, comment pourraient-elles en plus payer pour une consultation médicale? » d'ajouter Diane Vincent, présidente du Collectif.

À cet égard, le Collectif ne peut que saluer le projet de loi 395 visant à interdire toute tarification liée à l'utilisation des services publics de santé, projet présenté par le député de Mercier, M. Amir Khadir. Il est nécessaire de mettre un frein à l'ambition du gouvernement quant à l'introduction du principe de l'utilisateur-payeur en santé. Le Collectif invite ainsi l'ensemble des parlementaires à maintenir l'accessibilité et l'universalité de notre système de santé en appuyant ce projet de loi. La santé des QuébécoisES doit primer sur la partisanerie politique.

Actif depuis 1998, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* regroupe 35 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Depuis le début de son action, le Collectif travaille AVEC les personnes en situation de pauvreté.

— 30 —

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.  
Courriel : [communications@pauvrete.qc.ca](mailto:communications@pauvrete.qc.ca). Site Internet : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)